

Avis de l'ADEME sur la méthanisation



<http://www.ademe.fr/avis-lademe-methanisation>

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

Guillaume BASTIDE

Montpellier, le 15 décembre 2016

- Motivations : faire un bilan ADEME “objectif ” de la situation avec nos recommandations
- De multiples contributeurs au sein de l’ADEME
 - Une quinzaine de personnes
 - Des compétences variées : Méthanisation, Economie circulaire, Déchets, Recherche, Qualité de l’air, Action en Région, Energie renouvelable, etc.
- Méthode : Plan détaillé, rédaction, corédaction et covalidation, publication
- Réflexion basée sur des retours de terrain :
 - 4 suivis technico économique et environnementale (dont injection, 10 installations et petite méthanisation innovante)
 - 2 études sur la rentabilité, étude de marché et innovations
 - Etudes prospectives : vision énergie de l’ADEME 2030 2050, feuille de route recherche
 - Etc.

- Constat :
 - « Une filière prometteuse aux bénéfices multiples »
 - Procédés techniques mis en œuvre maîtrisés
 - Rentabilité satisfaisante dans la majorité des cas (avec nouveau tarif d'achat elec. 2015/2016 et tarif injection+subventions)
- Recommandations :
 - Limitation l'utilisation de cultures énergétiques et favoriser effluents d'élevage et résidus de cultures
 - Des dispositifs de soutien les plus stables possibles
 - L'épuration et l'injection de biométhane dans le réseau de gaz naturel
 - Vigilance sur la concurrence d'usage des substrats
 - Concertation entre acteurs d'un territoire
 - Pour les déchets ménagers : uniquement déchets organiques triés à la source
 - Les collectes séparées des biodéchets (gros producteurs et ménages) et donc matériel d'hygiénisation
 - Etc.

Merci !

